



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Caisse de pension du personnel de la Ville de Carouge

**Un remède de cheval
pour une caisse en
bonne santé !**

**Non aux modèles
présentés pour modifier
le plan de prévoyance**

Notre caisse de pension affiche des résultats solides, en comparaison avec d'autres caisses publiques. Fin 2016, le taux de couverture était de 111,9%, soit une situation tout à fait enviable. Et encore, nous n'avons pas connaissance des résultats pour 2017, une année qui a été excellente pour les caisses de prévoyance !

En raison d'un changement des bases techniques, le comité de notre caisse nous prédit le pire et propose des réductions de prestations massives:

- **une baisse de 25% des rentes**
- **travailler 2 à 3 ans de plus**
- **cotiser plus**

C'est une dégradation inacceptable de nos retraites.

La Ville de Carouge ne voudrait pas recapitaliser la caisse de pension. Pourtant, toutes les communes du canton, ainsi que l'Etat de Genève, ont recapitalisé leur caisse de pension pour assurer les retraites du personnel lors du changement des bases techniques.

Carouge se distingue aussi en étant la seule commune du canton, avec celle de Soral, à ne pas être intégrée à CAP-Prévoyance. A titre de comparaison, cette caisse de pension en primauté des prestations prévoit un objectif de rente de 70%, des cotisations à 1/3 employé-e-s et 2/3 employeur (8% + 16% = 24%).

**Résistons à ces mauvais
remèdes, refusons ces
modèles inacceptables car
notre caisse est saine.**

**Mobilisons-nous ensemble
contre la dégradation
injustifiée de nos retraites.**

**Vos collègues de la Ville de Carouge,
membres du SIT s'organisent.**

**Une large réponse collective doit être
apportée. Rejoignez-nous !**